

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : **07/07/2025 CMC**

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 02			CODE POSTE : PT0006917 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE - Centre de Protection Maternelle et Infantile (CPMI) – Centre de la Mère et de l’Enfant Hamuta (CME) Faa’a					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l’autorité du responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l’enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans ce cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile et maternel du CPMI. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes du service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s’implique dans les actions de prévention, formation et d’éducation de santé.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé du CPMI ou Faisant Fonction de Cadre de Santé du CPMI Responsable du CPMI Directeur de la Santé					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Mise à disposition d’un espace de travail avec un ordinateur (accès internet), d’une ligne téléphonique, d’une imprimante et d’un véhicule de service pour les déplacements potentiels.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : ➤ Travail en journée continue : - 7h00-15h00 ou 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi - 7h00-14h00 ou 7h 30 à 14h30 le vendredi - 1/2 heure de pause déjeuner entre 11h30 et 13h ; ➤ Prévision de congés planifiés 3 mois à l’avance pour assurer le remplacement et à épuiser avant le 31/03 de l’année suivante ; ➤ Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publique (dispensaires, maisons de quartier, établissements scolaires) et privée (visites à domiciles) ; ➤ Participation à des actions de prévention et de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ; ➤ Multiplicité des partenaires ; ➤ Remplacement de ses pairs en cas d’absence.					

13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>En protection infantile :</u> ➤ Assurer et coordonner les activités de soins préventifs dans sa commune de référence, par les vaccinations, les conseils diététiques et la surveillance de l'évolution staturo-pondérale et psychomotrice de l'enfant ; ➤ Participer à l'activité curative du service par le traitement des affections courantes ne nécessitant pas d'hospitalisation ; ➤ Assurer la responsabilité et l'encadrement de son équipe délocalisée ; ➤ Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale et développer les relations institutionnelles nécessaires aux soins spécifiques des enfants et des familles en difficulté (santé, social, justice, éducation) ; ➤ Effectuer et recueillir des données en vue du rapport annuel d'activité et de l'analyse des besoins de service et de son secteur. <u>En protection maternelle :</u> ➤ Assurer les consultations pour : - Le suivi gynécologique des femmes en période d'activité génitale et des femmes ménopausées ; - La première consultation préalable à l'interruption volontaire de grossesse ; - Le planning familial ; - L'accompagnement des violences conjugales et/ou familiales ; - Les pathologies médicales intercurrentes ; - La prévention des cancers féminins. ➤ S'impliquer dans des actions de santé publique ; ➤ Travailler en partenariat avec : - Les différents secteurs publics (santé, social, justice, éducation, communes) et privés (familles et associations) ; - Et dans le cadre du réseau de périnatalité avec les équipes de protection maternelle et infantile, le CHPF, l'ARASS, les cliniques privées, les professionnels libéraux.
----	---

14	ACTIVITES ANNEXES : ➤ Assurer de la formation continue auprès des professionnels de santé du service ; ➤ Assister aux réunions mensuelles de service, des cadres stratégiques, de formation professionnelle continue ; ➤ Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé/sociale ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ; ➤ Participer à des actions de prévention et de promotion de la santé et aux journées internationales (Allaitement maternel, droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Qualités professionnelles requises :			
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique de l'outil informatique souhaitée		X	
	Valeurs professionnelles :			

	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir une expérience en Protection Maternelle et en Protection Infantile
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :